

BICENTENAIRE DE LA LOGE MAÇONNIQUE
LA CHRÉTIENNE DES ALPES
À L'ORIENT D'AIGLE
1820-2020

HISTOIRE
ET MÉMENTO CHRONOLOGIQUE

MICHEL WIRZ
PASSÉ-MAÎTRE DE LA LOGE



L'escalier à vis qui conduit au Temple, rue de Jérusalem.

PRÉFACE

MÉMENTO CHRONOLOGIQUE

Vevey, 1814

Une précédente loge nommée « La Chrétienne des Alpes »

L'existence d'une loge ayant porté le nom de « Chrétienne des Alpes » est prouvée par une lettre du 24 avril 1814 que lui a adressée le Frère Rouge, Maître provincial du Grand Orient National Helvétique Romand à l'occasion de l'achat de la constitution et du mobilier de la loge « La Silencieuse » qui venait de disparaître à l'Orient de Vevey. Les traces de cette première « Chrétienne des Alpes » manquant, la naissance de l'actuelle « Chrétienne des Alpes » a été fixée à 1820.

Vevey, 1820

Fondation de la loge

Un registre intitulé « Journal et registres généraux de La Chrétienne des Alpes » daté de 5820 consigne la fondation de la loge La Chrétienne des Alpes par les frères Gauchez, Bourgogne, Nicole, Müller, Rumilly et le Baron de Firks, un gentilhomme courlandais (du duché de Courlande en Lettonie).

Le même registre indique un relâchement sensible dans la manière dont certains frères du Grand Orient National Helvétique Romand s'acquittent de leur devoir maçonnique d'où la volonté de fonder une loge capable de survivre au dit Grand Orient dont l'existence approche de sa fin.

Vevey, 1821

Première réunion de la loge

La première réunion de « La Chrétienne des Alpes » a été consignée au trentième jour du deuxième mois de 5821. Étant donné que l'année maçonnique débute le 1^{er} mars, cette réunion inaugurale de la nouvelle loge a eu lieu le 30 avril 1821 du calendrier

grégorien (et non pas le 30 février, comme un profane pourrait le lire par erreur !).

Cette première réunion s'est déroulée dans les locaux du Grand Orient National Helvétique Romand et s'organisa sous la présidence du frère Nicole. La mise de fonds fut fixée à quatre francs de Suisse et la contribution annuelle à quarante-deux batz (dix batz = un franc). Il n'est hélas pas possible de convertir avec précision ces valeurs d'époque en francs actuels.

Les séances régulières de l'atelier furent fixées aux quatrièmes dimanches des mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre ainsi qu'aux deuxièmes et quatrièmes dimanches des autres mois de l'année. On décida aussi qu'il y aurait un banquet à chaque assemblée.

Le frère Morison fut élu président.

Le besoin de s'affilier à une obédience maçonnique plus solide que le Grand Orient National Helvétique Romand engagea la Chrétienne des Alpes à s'adresser à la Grande Loge d'Écosse pour solliciter une patente. Cette demande fut favorablement accueillie à Edimbourg, mais la Chrétienne des Alpes ne poursuivit pas sa démarche car, entre-temps, le Grand Orient National Helvétique Romand, dont on avait annoncé la chute, reprit assez de vie pour signer un concordat avec la Loge Provinciale de Berne et pour devenir la Grande Loge Nationale Suisse à laquelle la Chrétienne des Alpes choisit finalement d'adhérer.

Rendons hommage au Frère Rumilly fils qui fut l'un des principaux artisans de la création de notre loge et qui entretint avec son premier président, le frère Nicole, une correspondance suivie en vue de sa consolidation.

Lausanne 1822

Des locaux dans la capitale

Le sixième jour du quatrième mois 5822 (6 juin 1822), la loge « Espérance et Cordialité » à l'Orient de Lausanne répond favorablement à une demande de la Chrétienne des Alpes d'utiliser ses locaux pour quelques assemblées au cours de l'année. Le fait que notre loge fondée en 1820 à Vevey, envisage des réunions à Lausanne en 1822 démontre combien la dispersion géographique de

ses membres posait déjà problème. Dès son origine, cette difficulté a été (et est encore) le principal problème de notre atelier.

Berne 1822

Assurance et encouragement de la Grande Loge Nationale Suisse

À la Saint-Jean d'été, les frères Rumilly et Nicole se rendirent à Berne pour participer à une assemblée de la Grande Loge Nationale Suisse, comme représentants de leur loge respective, « L'Amitié » à l'Orient de Genève et « La Réunion des Cœurs Sincères » à l'Orient de Vevey. Au cours de cette assemblée, ils reçurent des assurances et des encouragements pour l'organisation de la loge « La Chrétienne des Alpes » de sorte qu'ils persévérèrent dans ce sens. Le frère Nicole, premier président de la loge, céda son poste au Frère Rumilly.

Vevey 1822

Adoption du nom et du sceau de la loge

Le nom de « La Chrétienne des Alpes » fut définitivement consacré lors de la séance de la loge du vingt-septième jour du sixième mois de 1822 (le 27 août 1822) et le rituel de la Grande Loge Nationale Suisse fut adopté à la même occasion. La loge était alors composée des huit frères suivants :

- Rumilly père, principal du Collège d'Aigle,
- Rumilly fils, ministre (pasteur protestant), à Vevey,
- Aulet, commissaire-arpenteur, à Gryon,
- Pilet, ministre, à Oron,
- Hostache, étudiant en théologie, à Aigle,
- Warpelin, étudiant en théologie, à Aigle,
- Nicole, agent d'affaires, à Lausanne,
- Dessel, ministre, à Avenches.

Tous les frères fondateurs de « La Chrétienne des Alpes » font partie de la loge « La réunion des Cœurs Sincères » à l'Orient de Vevey, sauf le frère Nicole qui fut vénérable de la loge « Espérance et Cordialité » à l'Orient de Lausanne.

La prédominance de l'élément religieux - trois pasteurs et deux étudiants en théologie parmi les huit membres fondateurs -

Ch. de France le 8 Novembre
1823.



Le Grand Maître
de la Gr^e Loge Nationale Suisse

En vertu des §§ 39 et 132 des Statuts généraux,
Délégué, par la présente, le Sr. P. Rouge, Maître
Provincial au Canton de Vaud, pour installer
en son nom, dans le rit de la Grande Loge Nationale
Suisse, la Respectable Loge en instance, sous le
titre de Chrétienne-des-Alpes, et l'Orient de Vevey.

Il procédera à cette installation dans les formes
qui lui ont été prescrites, avec toute la dignité que
les circonstances rendront susceptibles et avant
trois mois à dater de ce jour.

Il a la faculté de nommer sous lui des commis-
saires installateurs, et envoie quinze jours après
la susdite cérémonie, les procès-verbaux dûment
signés, accompagnés de son rapport.



Le Grand Maître National.
P. L. de Favet, de Rouvriège.

Le Grand Secrétaire.
J. Gruetz

explique le nom de notre atelier. D'autres pasteurs furent reçus par la suite d'où l'influence marquée de la Bible sur les travaux des premières années de la loge comme en témoignent les procès-verbaux. qui citent occasionnellement des passages de la Bible faisant l'objet desdits travaux.

À trois reprises, la dernière fois en 1914, des frères proposèrent de changer le nom de leur atelier et, à chaque fois, ces propositions furent repoussées. La loge conserva son nom d'origine par tradition, par respect pour les membres fondateurs et pour le passé. Aujourd'hui, les frères cultivent la neutralité et le respect en matière religieuse.

En 1822, la loge adopte comme sceau, celui de l'ancienne loge « L'Espérance » à l'Orient de Lausanne en y substituant le nom de « La Chrétienne des Alpes ».

À son commencement, la loge ne fait pas d'initiations, mais augmente son effectif par affiliations. Elle tient une tenue par trimestre dans chaque district où réside un frère. Si ce frère est marié, il fournit un banquet frugal, sinon il doit payer le vin jusqu'à la valeur d'un franc par participant.

Le frère Rumilly, qui est affilié au rite de Misraïm dont il possède une bonne partie des 70 grades, bénéficie d'une grande expérience maçonnique qui lui permet de mettre en garde ses frères contre la tentation qu'ils pourraient avoir d'augmenter leur nombre par un mélange dangereux, dans un esprit de spéculation financière désavantageux pour la loge. Dans la discussion, des échanges courtois s'engagent sur l'opportunité des hauts grades.

Vevey 1823

Octroi d'une patente provisoire

Suite à sa demande d'affiliation déposée à fin 1822, la Chrétienne des Alpes reçoit une lettre du 4 avril 1823 du Grand Maître de la Grande Loge Nationale Suisse libellée comme suit (extrait) :

« En vertu de mes pouvoirs, je vous reçois dans l'alliance à dater de ce jour avec les mêmes droits et obligations que tous les

A. L. G. d. C.

La Grande Loge
de la Confrérie des Maçons de

Et tous nos chers et dignes Frères,

Salut et

A la demande volontaire d'un membre, résidant de A. L. G. d. C. de
Paris, des Maçons géométriques de l'Alliance, la 4th L. Nth L. constitutive
Jean Baptiste, sous le titre distinctif de **Chrétienne-des-Alpes**,
dans les trois grades de l'ancienne franc-maçonnerie, comme unanimité
en son bon et digne. Le tout d'après les anciennes constitutions des franc-
maçons à notre Ministère Grand-Maître, par la dite Loge, en date
En foi de quoi nous les avons délivré la présente patente constitutive
l'Alliance à l'É. de Paris le huit Novembre, cinq mille huit cent vingt



l' A. d. l' U.

de Nationale,
bres et acceptés en Suisse.

épandua sur la surface du Globe.

fraternité!

l' C. de l' U. sur les renseignements favorables et en vertu du
en due forme au dit C. de l' U. une juste et parfaite Loge de l' U.
ere la faculté de travailler au bien et pour le bien de la Suisse,
faire des réceptions et d'avancer dans l' U. Royal, tout frère qui
sera admis, et conformément aux Obligations particulières que sont
du 17. Novembre, 1823. A. D. 1823.

elle sougne par Notre Grand-Maître, et sous le grand sceau de
l' U. A. D. 1823.

Le Grand-Maître National.

P. L. de Javel de Krauzingen

Par mandement de la G. L. de l' U.

Le Grand Secrétaire.

J. J. de la Roche

Patente constitutionnelle délivrée à la Juste
et Parfaite Loge La Chrétienne des Alpes
par la Grande Loge Nationale en 1823.

autres ateliers ». La patente provisoire qui accompagne cette lettre est aussi datée du 4 avril 1823. La finance d'entrée est fixée à 50 francs.

Berne 1823

Octroi d'une patente définitive

Le 8 novembre 1823, la Grande Loge Nationale Suisse adresse à la Chrétienne des Alpes sa patente définitive rédigée ainsi :

A.L.G.D.G.A.D.L'U.

La Grande Loge Nationale Suisse

de la confrérie des maçons libres et acceptés en Suisse

à tous nos chers et dignes frères

répandus sur la surface du globe

SALUT ET FRATERNITÉ !

À la demande volontaire d'un nombre suffisant

de RR. FF. à l'Orient de Vevey, sur les renseignements favorables

et en vertu du paragraphe 3 des statuts généraux de l'alliance

la Grande Loge Nationale Suisse constitue en due forme

au dit Orient de Vevey une juste et parfaite loge

de Saint-Jean-Baptiste

sous le titre distinctif de CHRÉTIENNE DES ALPES

avec la faculté de travailler au nom et pour le bien de la confrérie

dans les trois grades de l'ancienne franc-maçonnerie comme aussi

de faire des réceptions et d'avancer dans l'Art Royal tout frère qui

en sera trouvé digne.

Le tout d'après les anciennes constitutions des francs-maçons et

conformément aux obligations particulières qui ont été soumises à

notre Illustre Grand-Maître par ladite loge en date du

1^{er} novembre 5823 A.D. 1823.

En foi de quoi, nous lui avons délivré la présente

patente constitutionnelle

signée par notre Grand Maître et munie du grand sceau de

l'alliance

à l'Orient de Berne, le 8 novembre cinq mille huit cent vingt-trois.

Le Grand-Maître National P.-L. de Tavel de Kruyningen

Le Grand-Secrétaire F. d'Ernst

Vevey 1823

Installation de la loge

Le frère Rouge, M.: prov.: du Canton de Vaud, installa la loge le onzième jour du onzième mois de 5823. Au cours de cette tenue, fut affilié le frère J.-S. Bergier, ancien Grand-Maître du Grand Orient National Helvétique Romand.

À la fin de l'année 1823, la Chrétienne des Alpes compte 15 membres. L'édifice se consolide lentement, mais sûrement. Peu à peu, les membres de « La Réunion des Cœurs Sincères » à l'Orient de Vevey viennent grossir les rangs de « La Chrétienne des Alpes ».

Loge itinérante 1824 – 1825

Vevey, Aigle, Lausanne, Morges, Bex

Le lieu des tenues de « La Chrétienne des Alpes » n'est pas mentionné dans les procès-verbaux, mais nous savons que la loge se réunit tantôt à Vevey, tantôt à Aigle, dans les locaux dont dispose « La Réunion des Cœurs Sincères » dans ces deux localités, tantôt à Lausanne dans les locaux de « Espérance et Cordialité », à Morges ou à Bex.

Le lieu de rendez-vous est fixé par un des frères, à tour de rôle.

Vevey 1825

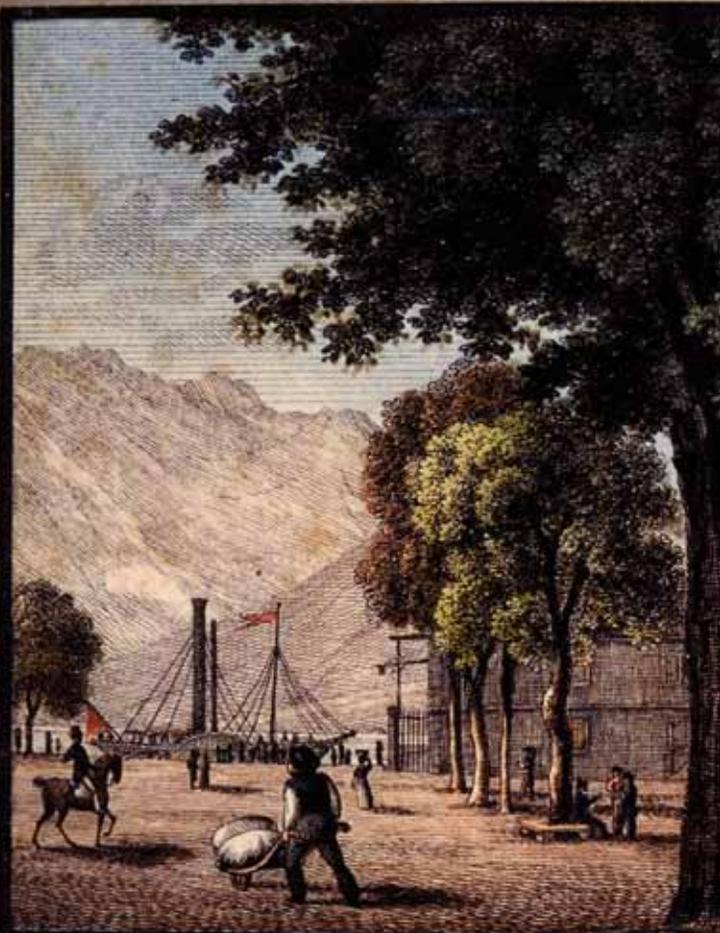
Achat du mobilier de loge

Le frère Brun, ancien vénérable de la loge « La Silencieuse » disparue, offre les meubles de cet atelier pour le prix de 300 francs et le Conseil en décide l'acquisition.

Le rayon d'action de la loge est fixé. Il comprend le Pays d'En-haut, Moudon, Payerne, une bonne partie du Canton de Fribourg, Vevey, Cully, Villeneuve, etc.

Le budget de la loge pour 1825 s'élève à 202 francs.

Les Frères d'alors le déplorent, un temps précieux est absorbé par des séances administratives compliquées au détriment des travaux purement maçonniques. Quoique la patente ne prévoie que trois grades, les élections au collège des officiers sont préparées au cinquième grade qui propose sa liste au quatrième grade et ainsi de suite, chaque grade éliminant un candidat. Si l'on ajoute que les fonctions sont renouvelées chaque trimestre, on comprend combien l'exercice est laborieux et combien nous avons simplifié notre



HÔTEL de la VILLE de LONDRE
DE LA

Préviens Messieurs les Étrangers, qu'ils trouvent
appartemens propres.



RES Place du Marché à VEVEY,
JOUX
tout chez lui une table d'hôte bien servie et des
Ecuries et Remises.

La Loge quitte son local à Vevey suite à la vente de l'Hôtel de la Ville de Londres en 1828.

organisation depuis lors.

Aigle 1828

La loge quitte définitivement Vevey

En tenue du 14 juillet 1828 à Aigle, la loge décide de transférer son Orient de Vevey à Aigle, vu qu'aucun de ses membres n'habite à Vevey (le vénérable Rumilly fils, par exemple, est pasteur à Château d'Oex) et que son local n'est plus à sa disposition suite à la vente de l'Hôtel de la Ville de Londres. Trois jours plus tard, le Vénérable adresse à la Grande Loge Nationale Suisse une demande d'autorisation.

Par lettre du cinquième jour du huitième mois de 5828, le Grand Maître répond positivement dans les termes suivants :

« Sur les motifs que vous alléguez et considérant particulièrement que tous les membres de la Chrétienne des Alpes sont maintenant domiciliés hors de Vevey, je vous autorise à transférer le siège de cet atelier à l'Orient d'Aigle. Je me persuade que cette concession ranimera les travaux de cette loge qui jouit de l'estime générale.

Aigle 1828

Inspection et amendes

Le troisième jour du neuvième mois de 5828, la loge est inspectée par le frère GangUILLET, Grand Commissaire de la Grande Loge Nationale Suisse.

Le dix-neuvième jour du dixième mois de 5828, le Vénérable et un autre frère sont condamnés chacun à cinq batz d'amende pour avoir négligé de la correspondance dont ils étaient chargés. Heureusement, cette mesure disciplinaire ne semble pas avoir altéré la bonne humeur générale.

Aigle 1829

Finances d'entrée aux trois grades - rétribution du secrétaire et du trésorier

Les finances de réception aux 1^{er}, 2^e et 3^e grades sont fixées respectivement à 40, 10 et 16 francs.

La loge alloue huit francs au trésorier et quatre francs au secrétaire pour rétribuer leur travail.

Aigle 1829

Un local au château

Une convention est passée avec la loge veveysanne « La Réunion des Cœurs Sincères » pour l'usage de son local au château d'Aigle. Lorsque cette loge cessa ses travaux, le local ne fut plus utilisé que par la Chrétienne des Alpes.

Aigle 1829

Absentéisme

Le procès-verbal du 4 décembre 1829 indique que « le frère Rumilly père s'étant trouvé seul à la loge n'a pas jugé à propos d'ouvrir les travaux et s'est contenté de travailler mentalement ».

Aigle, année 1829 et suivantes

Institution des trois grades

Dès 1829, il n'est plus fait mention de travaux aux quatrième et cinquième grades.

Aigle 1830

Décès d'un frère fondateur

La loge apprend avec un profond regret le décès de son vénérable et frère fondateur, J.-G. Rumilly fils, qui depuis un certain temps était miné par la maladie. Tous les travaux des dix premières années de la Chrétienne des Alpes portent l'empreinte de son zèle, de sa vaillance et de son dévouement.

Aigle 1830

Simplification du système d'élection

La loge reconnaît que le mode d'élection de ses officiers entraîne des longueurs et décide de supprimer les présentations.

Aigle 1839

Installation de la loge à la maison de ville

La loge se transporte du château à la maison de ville d'Aigle. Est-ce la faute aux locaux qui s'avèrent peu adéquats à son activité, la loge connaît un certain relâchement, vaincu pourtant par la ténacité d'une partie de son effectif.



De 1839 à 1841, la Loge se réunit à la Maison de Ville d'Aigle.

Aigle 1840 – 1841

Trois loges réunies pour fêter la Saint-Jean d'été

Deux années de suite, « La Réunion » de Bex, « La Constante » de Vevey et « La Chrétienne des Alpes » fêtent ensemble à Aigle la Saint-Jean d'été qui se termine par un traditionnel banquet. En 1841, à la Charreretaz (une ruelle parallèle à la Ruelle de Jérusalem), les travaux de table alternèrent avec les discours dont on peut lire qu'ils furent « applaudis comme le méritait leur sublimité ».

Aigle 1841

Déménagement de la loge « en Chevron »

En 1841, la nécessité d'un temple plus digne que celui aménagé dans la maison de ville et la volonté de le concevoir selon les instructions de la Grande Loge Nationale Suisse détermina les frères de la loge à louer de nouveaux locaux chez le pasteur Buttin, en Chevron (à deux pas de la maison de ville) pour le prix de 64 francs par an.

La loge acquit des membres de « La Réunion des Cœurs Sincères » le mobilier ayant appartenu à cet atelier. Son inventaire comprend « un mécanisme, soit une horloge, destiné à faire mouvoir un soleil en fer blanc ».

L'inauguration de ce nouveau temple, dont l'ameublement avait coûté 238 francs, eut beaucoup d'allure. Les frères y firent leur entrée porteurs d'attributs maçonniques.

À la fin de cette année 1841, la loge comptait 34 membres.

L'heure vaudoise (qui est probablement universelle) existait déjà à cette époque car il fut décidé que les frères arrivant aux travaux avec une heure de retard paieraient cinq batz d'amende.

Le Locle 1842

Fondation d'une « Union des Loges Suisses »

La Chrétienne des Alpes accepte avec enthousiasme l'idée de la fondation d'une « Union des Loges Suisses » décidée au Locle le 25 juin 1842.

Aigle 1842-1843-1844

Crise provoquée par un fort absentéisme

Une fréquentation trop faible, l'âge du vénérable et son infirmité

décidèrent ce dernier à déposer le premier maillet. Le frère Rumilly père avait auparavant présidé aux destinées de la loge pendant dix ans. Il fut réélu affectueusement, mais ne se décida pas à reprendre la direction des travaux. Le 2 juillet 1843, la loge désigna le frère Charles Veillon, Préfet, comme nouveau vénérable, mais il ne parut pas aux tenues suivantes et ne fonctionna donc pas. Un ancien vénérable, le frère P.-P. Perréaz, reprit la direction de l'atelier et le frère Rumilly père démissionna définitivement de la loge pour cause d'âge le 20 juin 1844. Les frères de « La Chrétienne des Alpes » garderont pour toujours un souvenir reconnaissant de ce fidèle ouvrier et fondateur de la loge.

Zürich 1844

Fondation de la Grande Loge Suisse Alpina

« L'Union des Loges Suisses » prend le nom de « Grande Loge Suisse Alpina » lors de sa première assemblée qui réunit à Zürich les délégués des 14 loges fondatrices le lendemain de la Saint-Jean d'été 1844. « La Chrétienne des Alpes » y sera admise officiellement en 1846.

Aigle 1845

Coût de la vie

En 1845, la commission des comptes but 6 bouteilles de vin pour un montant de 1 franc et 55 rappes. En considérant que le prix actuel de la bouteille d'Aigle est de 15 francs, la Commission devrait dépenser 90 francs pour se désaltérer si elle siégeait cette année et la finance de réception aux trois grades, fixée à 66 francs en 1829, serait aujourd'hui de 3'832 francs.

Aigle 1846

Saint-Jean d'été

C'est près de la tour de Saint-Triphon que la Saint-Jean d'été fut célébrée cette année-là, avec banquet et bal.

La Chaux-de-Fonds 1846

Admission dans la Grande Loge Suisse Alpina

À l'unanimité des loges et moyennant une finance d'entrée de 200 francs, « La Chrétienne des Alpes » fut admise au sein de la

Grande Loge Suisse Alpina réunie en assemblée générale à La Chaux-de-Fonds le 28 juillet 1846. Le frère Elie Cossy d'Ollon, maître député, représente la loge à cette occasion.

Aigle 1847-1848

Incurie générale dans la conduite de la loge

Des admissions trop hâtives de profanes ne possédant pas les qualités requises pour pratiquer « l'Art Royal » et un manque général de connaissances de la vraie maçonnerie amènent le relâchement et le désintérêt. Ce contexte malheureux et une mauvaise gestion financière ébranlent la loge qui se retrouve même sans local (pour preuve que l'histoire se répète, 170 ans plus tard, en 2017, des frères déterminés doivent reprendre la direction de la loge pour éviter une situation analogue par certains aspects).

Ollon 1849

La loge quitte Aigle pour se ressaisir

À la recherche d'un changement d'ambiance pour permettre aux frères de la loge de se reprendre, le vénérable David Cossy-Veillard convoque une séance à Ollon au domicile d'un des membres, le 18 mars 1849. Au cours de cette réunion, on décide de transférer le siège de la loge à Ollon « vu la situation nomade et ambulante de l'atelier ». Il faut préciser qu'à cette époque la majorité des frères habitent à Ollon.

Ollon 1849

Un nouveau local

On inaugure le 13 mai 1849 le nouveau local de la loge situé « Derrière la Roche » chez le frère Gédéon Anex, capitaine. Dès ce moment, les procès-verbaux portent l'en-tête suivant : « Chrétienne des Alpes à l'Orient d'Aigle siégeant à Ollon ». Cet intitulé affiche clairement l'état provisoire du domicile de la loge.

Ollon 1849-1850

Encore des problèmes

Comme souhaité par ses membres persévérants, la loge reprend une extension très rapide. Elle reçoit des frères ayant fait partie de la « Réunion des Cœurs Sincères » ou de « La Réunion » à Bex

avec laquelle elle continue de célébrer la Saint-Jean. À nouveau imprudente, elle initie avec trop de hâte des profanes qui ne versent ni finances d'entrée, ni cotisations. Comme si cela ne suffit pas, on néglige de boucler les comptes et, comble de malheur, la politique divise les frères !

Ollon 1851-1852

Retour de la loge à Aigle

En 1851, une partie des frères de la loge décide de la ramener à Aigle en conservant Ollon comme annexe. Le 3 mars 1852, le vénérable Cossy-Veillard écrit à l'atelier pour lui annoncer son transfert à Aigle. 18 frères le suivent et 21 décident de continuer les travaux à Ollon sous le même nom. La Grande Loge Suisse Alpina reconnaît comme juste et parfaite « La Chrétienne des Alpes » à Aigle.

Ollon, années 1852 et suivantes

La fin de l'autre loge

Devenue irrégulière, la loge d'Ollon a un échange de correspondances avec la Grande loge Suisse Alpina. Elle publie aussi une brochure justificative pour démontrer qu'elle n'a pas tous les torts. Elle survit encore quelques années avant de décliner, malgré une tentative de rapprochement faite par l'atelier d'Aigle en 1858. Une commission est nommée en 1859 pour examiner l'état moral et pécuniaire de la loge. Ses procès-verbaux cessent subitement à la fin de 1860.

Aigle 1853

Inauguration d'un nouveau local

Le 23 janvier 1853, on inaugure le nouveau local situé au Cloître, dans la maison Curchod. La loge reprend vigueur avec le vénérable Cossy et reçoit à nouveau de nombreux profanes, pas tous convaincants. On note que « La Chrétienne des Alpes » continue ses bons rapports avec la loge « La Réunion » de Bex.

Aigle 1853

Frappe d'un bijou de loge

Le 2 avril 1853, la loge décide de frapper son bijou de loge.

Le Sépey 1853

Saint-Jean d'été

Le 19 juin 1853, les frères de la loge fêtent avec panache leur Saint-Jean au Sépey. Les réjouissances comprennent une promenade dans le village, musique en tête, suivie d'un bal ouvert à la population des Ormonts.

Aigle 1854

Un effectif record ?

Au 1^{er} janvier 1854, la loge compte 49 membres.

Aigle 1855

Nouveau changement de local

Le 10 mars 1855, la loge abandonne son local dans la maison Curchod pour en trouver un nouveau dans la maison Soutter.

Île de Peilz 1857

Saint-Jean sur l'eau

Le 12 juillet 1857, 60 frères réunis sur une barque du Léman fêtent la Saint-Jean à proximité de l'Île de Peilz au large de Ville-neuve. Cette année-là, l'arbre, qui orne encore cette île aujourd'hui, n'avait que six ans.

Aigle 1862

Un nouveau local pour 88 ans

Le 16 mars 1862, « La Chrétienne des Alpes » inaugure son nouveau local à la Rue Farel, dans la maison Veillard où elle travaillera pendant 88 ans, jusqu'en 1950.

Aigle 1864

Cotisation annuelle

La cotisation annuelle pour 1864 est fixée à 5 francs.

Aigle 1864-1874

Années stables et tranquilles

Durant plusieurs années, la loge vit modestement et calmement. En 1873, elle connaît un ralentissement causé par l'état de santé défaillant du vénérable. En 1874, le premier maillet est confié au frère





La Maison Veillard à la rue Farel qui abrita la Loge pendant 88 ans de 1862 à 1950.

Dubuis sous la direction duquel les travaux reprennent de la vigueur.

Aigle 1880

Rapport à la Grande Loge

En 1880, le rapport annuel de « La Chrétienne des Alpes » à la Grande Loge mentionne qu'il est exigé des frères cadets, à l'égard de leurs aînés, une obéissance et une soumission absolues qui n'ont toutefois rien d'arbitraire ni de tyrannique. Le rapport précise que cette exigence est un puissant moyen de faire respecter la maçonnerie. De fait, les aînés doivent par leur exemple mériter cet attachement et cette confiance. Ledit rapport constate que les fruits les plus savoureux sont ceux qui sont récoltés dans la vie intime maçonnique. Le rapport relève aussi l'heureuse influence de l'esprit maçonnique sur les rapports qu'entretiennent les frères de l'atelier dans la vie profane.

Aigle 1916-1917

Rédaction et adoption des statuts de la loge

Les statuts qui régissent aujourd'hui encore le fonctionnement de la loge ont été rédigés en 1916 et adoptés en 1917 par le conseil administratif de la Grande Loge Suisse Alpina.

Aigle 1916

Restauration des locaux

En 1916, la loge décide et entreprend la restauration des locaux de la loge dans la maison Veillard. Le Temple, petit et peu confortable, est agrandi et embelli, une salle de conférence est créée pour compléter les locaux existants. Ces travaux occasionnent une dépense de 6'000 francs couverte par le fonds de restauration et par une souscription d'actions et de parts (toutes achetées par des frères et des loges sœurs).

Aigle 1920

Centenaire de la loge et assemblée de l'Union des Loges Vaudoises

En 1920, « La Chrétienne des Alpes » exerce la présidence de l'Union des Loges Vaudoises et s'apprête à fêter son propre centenaire. C'est pourquoi on décide d'organiser une seule manifestation pour l'assemblée de l'Union des Loges Vaudoises et la célé-



Glaives offerts par les Loges
vaudoises à l'occasion du
centenaire de l'atelier en
1920.

bration du centenaire de la loge le 12 septembre 1920.

L'assemblée de l'Union des Loges Vaudoises est convoquée à 11 heures à l'hôtel Beau-Site. 140 frères y participent sous la présidence du frère Collet. On y traite plus spécialement de l'école libre du Châbles, disparue depuis, et on lit l'historique de la loge depuis sa fondation.

Pour célébrer dignement son centenaire, les loges genevoises et neuchâteloises offrent chacune une coupe à notre atelier qui reçoit aussi un don de la loge « Zur Brudertreue » à l'Orient d'Aarau, un bel ensemble de glaives de la part des loges vaudoises, et une magnifique épée pour l'autel de la part du frère Echenard.

Un tableau officiel, affiché dans nos locaux, porte la signature de frères venus à Aigle ce jour-là.

Le chemin de fer A.S.D. emmène tous les participants qui boivent l'apéritif et dégustent le verre de l'amitié pendant le voyage vers le Sépey où un excellent repas est servi. Plusieurs discours sont prononcés, dont celui du frère Reverchon, Grand Maître de la « Grande Loge Suisse Alpina ». Enfin, par train spécial, l'assemblée se déplace aux Diablerets. Notre frère Führer, qui rédige le procès-verbal de cette journée, le termine ainsi : « Faut-il rappeler les pauses photographiques, les bons moments passés là-haut, au milieu de ces montagnes plus belles que jamais, entourés d'amis fidèles, tous le cœur en fête ? 18 heures, c'est l'heure du départ ; encore une dernière poignée de main et la journée du centenaire est passée. Que notre chère loge aille hardiment au-devant de son heureuse destinée ! ».

Aigle 1921

Création d'une caisse des veuves et des orphelins

Le 1^{er} mai 1921, le frère Furer, à qui notre atelier doit tant, présente un projet de caisse des veuves et des orphelins qui est immédiatement concrétisé par la création de ladite Caisse, témoignage tangible de notre solidarité maçonnique.

Aigle 1921 - 1922 - 1923 - 1924

Saint-Jean d'été

En 1921, la fête solsticiale d'été est célébrée avec les frères de Bex à la tour de Saint-Triphon et Noël est fêté avec 40 enfants.

La Saint-Jean d'été est encore fêtée en 1922 sur la colline de Charpigny (la plus grande des trois collines de Saint-Triphon), en 1923 au Bouveret et en 1924 à Bretaye.

Aigle 1924

72^e assemblée de la Grande Loge Suisse Alpina

Les 14 et 15 juin 1924, la Chrétienne des Alpes organise l'assemblée générale de la GLSA. La tenue de Grande Loge a lieu à la salle de l'Aiglon et le banquet à la cantine des Glariers. Aigle est une petite localité, les ressources sont restreintes, mais l'enthousiasme des organisateurs surmonte toutes les difficultés et la manifestation est une belle réussite.

Aigle 1925

Trois maillets pour l'atelier

Le 15 mars 1925, le frère Maillard et d'autres frères des 1^{er} et 2^e grades offrent à l'atelier trois maillets qui sont toujours en service. Le maillet du vénérable est garni d'un bandeau de métal sur lequel est gravé : « À leur chère L.: La Chr.: des A.: O.: d'Aigle témoignage de fidèle attachement A.: et Comp.: 15 Mars 1925 ».

Aigle 1925

Changement de vénérable

Le frère Collet, démissionnaire de sa fonction de vénérable, est remplacé par le frère Furer, installé au cours d'une tenue réunissant 80 participants.

Aigle 1927

Saint-Jean d'été

La Saint-Jean d'été 1927 est organisée à Verschiez.

Aigle 1931

Course d'été et legs

En 1931, la loge organise une course d'été à Bagnes. Cette même année, elle reçoit du frère Paul Arni un legs de mille francs.

Lausanne 1934

Un vitrail pour la cathédrale

En 1934, les francs-maçons vaudois, à l'initiative de la loge « Liberté » à l'Orient de Lausanne, offrent un vitrail à la cathédrale de Lausanne. La Chrétienne des Alpes participe avec 114 francs.

Berne 1934 - 1937

Initiative populaire « interdiction des sociétés maçonniques »

Le 10 décembre 1934, la chancellerie fédérale valide l'initiative frontiste « interdiction des sociétés franc-maçonniques » lancée par un comité *ad hoc* patronné par Arthur Fonjallaz, Georges Oltramare et Gottlieb Duttweiler et soutenue par 50'000 signatures.

Arthur Fonjallaz, Colonel Brigadier, est le fondateur de la fédération fasciste suisse. Arrêté en 1940 à Schaffhouse alors qu'il tente de fuir la Suisse, il est emprisonné 3 ans pour espionnage au bénéfice de l'Allemagne nazie.

Georges Oltramare est un journaliste et militant fasciste. Antisémitisme connu en France sous le pseudonyme de Charles Dieudonné, il est arrêté en 1944, inculpé et emprisonné pour atteinte à la sûreté de l'État et à l'indépendance de la Suisse. En 1950, la cour de justice de la Seine le condamne à mort par contumace avec saisie de ses biens.

Gottlieb Duttweiler est une des grandes personnalités suisses du XX^e siècle. Nul ne sait exactement pourquoi un homme vertueux, qui a fondé la Migros et l'a donnée à ses clients, commet l'énorme gaffe de soutenir cette initiative abjecte.

L'initiative en question, dite « initiative Fonjallaz », a la teneur suivante :

« Les citoyens suisses soussignés, aptes à voter en matière fédérale, demandent, en vertu de l'article 121 de la constitution fédérale, que celle-ci soit révisée partiellement à son article 56, et que ledit article soit remplacé par un article 56 nouveau, qui aurait la teneur suivante :

Les citoyens ont le droit de former des associations, pourvu qu'il n'y ait, dans le but de ces associations ou dans les moyens qu'elles emploient, rien d'illicite ou de dangereux pour l'État. Les lois cantonales statuent les mesures nécessaires à la répression des abus.

Cependant les sociétés franc-maçonniques, les loges maçonn-

niques et Odd Fellows, la société philanthropique Union et les associations affiliées ou similaires sont interdites en Suisse.

Toute activité quelconque se rattachant directement ou indirectement à de semblables associations étrangères est également interdite sur le territoire suisse ».

Soumise à la votation le 28 novembre 1937, l'initiative est largement repoussée par 68,7 % des suffrages exprimés et par tous les cantons, sauf Fribourg dont la population est manifestement influencée par un clergé mal informé, à cette époque du moins.

Dès 1932 et particulièrement en 1933, une bande de nazis suisses assoiffés de dictature mène une dure campagne contre la franc-maçonnerie. Le colonel Fonjallaz et ses acolytes, taillés dans la même matière vile, redoublent de violence et de mauvaise foi pour discréditer notre ordre. La défense est âpre. « La Chrétienne des Alpes » y participe d'un bout à l'autre en organisant des conférences publiques. Dans ce contexte effrayant, partout en Suisse, de nombreux frères démissionnent. Cette odieuse campagne coûte à l'Alpina la moitié de ses effectifs et de ses avoirs, mais, en rejetant massivement l'initiative Fonjallaz, le peuple suisse désavoue les forbans qui tentent de s'en prendre à ses libertés. Ceux-ci, preuve de leur ignominie, sont presque tous condamnés, par la suite, pour faits de droit commun ou pour espionnage.

Comme l'a écrit en 1970 notre frère Paul Collet dans la plaque commémorative du 150^e anniversaire de notre loge, souhaitons que tous les frères qui n'ont pas vécu cette période angoissante se gravent dans le cœur que la maçonnerie est sacrée, digne d'être défendue avec conviction et énergie.

Aigle 1943

Clôture des travaux

Le 13 juin 1943, une séance administrative de clôture des travaux est organisée aux Écovets-sur-Ollon et se termine par la prière patriotique du compositeur vaudois Émile Jacques-Dalcroze.

Aigle 1944

Chandelier en fer forgé

Le 22 octobre 1944, le frère Pierre Furer, à Montreux, fait don à notre loge d'un chandelier en fer forgé.

Aigle 1945

Installation des vénérables d'Aigle et de Bex

Le 4 février 1945, une cérémonie réunit les loges « Progrès et Vérité » à Bex et « La Chrétienne des Alpes » dans le temple de cette dernière. Après avoir rendu hommage aux vénérables sortants Cosendai, à Bex, et Eugène Furer, à Aigle, le frère Bessler, représentant du Grand-Maître de l'Alpina, installe les frères Oulevay, à Bex, et Aloys Roussy, à Aigle, dans la fonction de vénérable.

Aigle 1945

Clôture des travaux

Le 8 juillet 1945, une séance administrative de clôture des travaux est organisée à Bretaye, suivie d'une partie récréative aux Chavonnes.

Aigle 1945

125^e anniversaire de l'atelier

Le 2 décembre 1945, « La Chrétienne des Alpes » fête dignement le 125^e anniversaire de sa fondation. Au cours de cette cérémonie, le frère Furer décrit l'activité de l'atelier pendant le dernier quart de siècle.

Aigle 1946

Tremblement de terre

Le 25 janvier 1946, un tremblement de terre d'une magnitude de 6.1 sur l'échelle de Richter est ressenti dans toute la Suisse et au-delà. Son épicentre se situe au Wildhorn. Dans la Vallée du Rhône, la catastrophe cause la mort de quatre personnes et occasionne d'importants dégâts. 517 répliques sont enregistrées jusqu'à la fin 1946 dont trois d'une magnitude supérieure à 5. 3'500 bâtiments sont endommagés. Le vieux bâtiment qui abritait la loge à la Rue Farel depuis 1862 est sérieusement touché. Pendant des mois, il faut passer sous des étais pour accéder à nos locaux. Le propriétaire doit déboursier la somme considérable de 38'000 francs pour réparer son immeuble.

Aigle 1948 - 1949

Saint-Jean d'été

Le 18 juillet 1948, la Saint-Jean est célébrée au-dessus de Corbeyrier, au chalet du frère Jacques, avec une courte séance d'instruction dans un cadre idéal. En 1949, c'est à Luan sur Corbeyrier que la fête est organisée. Elle débute par une tenue en pleine forêt dans un endroit particulièrement bien choisi. Ce fut un moment de recueillement et de grandeur.

Aigle 1949 - 1950 - 1951

Emménagement à la Rue de Jérusalem 4

En octobre 1949, le propriétaire de nos locaux à la Rue Farel nous avise d'une forte augmentation de loyer consécutive aux travaux de réfection de son immeuble endommagé par le tremblement de terre de 1946. En mars 1950, des frères suggèrent l'achat ou la construction d'un immeuble.

Le 23 avril, le frère Genton signale qu'un petit immeuble est à vendre à la Rue de Jérusalem. L'association immobilière « Humanitas » est constituée le 1^{er} juillet 1950 et le 24 septembre 1950, elle adopte ses statuts et donne tous pouvoirs à son comité, soit Robert Kalbfuss, président, domicilié à Ollon, et Gustave Genton, secrétaire, domicilié à Aigle, pour acheter au prix de 15'000 francs l'immeuble de monsieur Paul Lob, sis à la Ruelle de Jérusalem 4 à Aigle, et pour conclure un emprunt hypothécaire jusqu'à concurrence de 23'000 francs. Le 2 décembre 1950, ledit emprunt est contracté auprès du Crédit Foncier Vaudois, représenté par son agent Charles Morax à Aigle, et l'acte de vente est passé par devant Henri Gesseney, notaire à Aigle.

En 1951, une commission est désignée pour décider et diriger les travaux de réfection et d'aménagement nécessaires à l'installation de la loge dans ses nouveaux locaux. Comme c'est souvent le cas en pareille circonstance, les dépenses dépassent les prévisions et il faut faire un effort pour les assumer. Pour limiter les coûts, Robert Kalbfuss, vénérable, Alexis Thélin et d'autres frères accomplissent eux-mêmes de nombreuses tâches. Le frère Thélin pose les installations électriques avec autant de compétence que de générosité.



Rue de Jérusalem 4,
propriété de la Loge
depuis 1950.

Aigle 1951

Inauguration du temple

Le 2 décembre 1951, un an jour pour jour après l'acquisition de l'immeuble, la lumière maçonnique est apportée dans nos locaux par le Grand Maître de l'Alpina, notre frère Albert Natural, de Genève, qui déclare : « C'est en ce lieu consacré que soufflera désormais l'esprit de notre ordre pour inspirer à nos frères réunis les œuvres de notre loi morale dans le rayonnement et la joie d'un travail utile et fécond ». Notre frère Furer donne un court résumé historique de « La Chrétienne des Alpes » et termine son intervention par ces sages paroles : « Puisse la lumière qui brille aujourd'hui sur nos autels dans cette nouvelle demeure éclairer une longue suite de générations de maçons fidèles et vertueux ». Après cette cérémonie de consécration à laquelle ont assisté de nombreuses délégations, 90 frères et les notables d'Aigle invités se réunissent à l'Hôtel du Nord pour prendre part à une belle et joyeuse agape.

Aigle 1957

Une maquette de Saint-Jean

En octobre 1957, le frère Perrochet de Lausanne offre à la Chrétienne des Alpes la maquette en terre cuite de Saint-Jean qui orne le Temple des loges lausannoises.

Aigle 1966

Recrutement difficile

Le vénérable Aloïs Roussy constate que le recrutement de nouveaux maillons dans la région est difficile. C'est regrettable car, si l'effectif de la loge est satisfaisant, beaucoup de frères résident très loin d'Aigle et ne peuvent pas venir régulièrement aux tenues.

Aigle 1967

Une année comme tant d'autres

La loge d'apprentis s'est réunie à 9 reprises et le collègue a tenu 8 séances en 1967. Il est renouvelé le 4 novembre. La Saint-Jean d'hiver est organisée le 17 décembre dans une salle d'un restaurant de l'endroit avec les familles. C'est une réunion intime et chaleureuse autour du sapin avec interprétations d'enfants et déclamations de poèmes.

Aigle 1968

Un vénérable actif

Le vénérable, Marc Ruchet, qui déplore l'absentéisme récurrent de certains frères, prend l'initiative d'animer la loge avec des conférences et des activités intéressantes. Le 30 septembre, une importante délégation de notre atelier suit deux frères de la loge de Bex, employés de la centrale électrique de Veytaux-Chillon, qui font la visite commentée des installations. Le 26 octobre, le vénérable présente lui-même un exposé sur l'URSS avec un film.

Aigle 1969

À propos de l'absentéisme

Dans son rapport annuel, le vénérable, Marc Ruchet, relève que, comme par le passé, certains frères sont plus assidus que d'autres. L'éloignement des frères est naturellement un handicap que nous devons comprendre. Tous ne peuvent pas faire régulièrement un long déplacement pour venir à Aigle. « Il n'est cependant pas souhaitable de laisser pousser l'herbe sur le sentier de l'amitié » écrit encore le vénérable.

Berne 1971

Des tensions avec la Grande loge d'Angleterre

Fondation de la loge Pensée et Action à l'Orient de Martigny

Les frères Demartin, Baud et Bieli représentent « La Chrétienne des Alpes » à l'assemblée générale de la Grande Loge Suisse Alpina convoquée au Kursaal de Berne. Dans son rapport de délégué, le frère Bieli informe la loge que le comité directeur de l'Alpina n'entend pas obtempérer devant les décisions prise par la Grand Loge d'Angleterre à son endroit. « Nous ne pouvons garder notre position en Europe que si nous faisons respecter les principes de l'Alpina, nous n'acceptons pas de compromis, ni de menaces ».

Vu l'accord donné par les ateliers environnants, l'assemblée approuve la fondation de la loge « Pensée et Action » à l'Orient de Martigny dont le premier vénérable sera le frère Ami Doudin qui prend la parole pour remercier les frères présents de leur confiance.

Aigle 1976

Explosion et incendie

Lors de travaux de réfection au 2^e étage de notre immeuble de la Ruelle de Jérusalem 4, un ouvrier malchanceux provoque une explosion et un début d'incendie. Après remise en état des locaux et décompte avec l'assurance, un montant de 4'400 francs reste à la charge de l'association immobilière Humanitas. Dans la discussion relative à cet objet, le comité envisage d'entreprendre une réfection complète du bâtiment à financer par une augmentation de l'emprunt hypothécaire auprès du Crédit Foncier Vaudois.

Aigle 1977

Réfection complète du bâtiment

En 1977, l'assemblée générale de l'association immobilière Humanitas accepte d'entreprendre la réfection complète du bâtiment devisée à 50'000 francs. Elle charge le président, Jean-Claude Roch, et le secrétaire, André Baud, d'entreprendre les démarches auprès du Crédit Foncier Vaudois et leur donne l'autorisation de signer les actes nécessaires pour augmenter l'emprunt hypothécaire de 21'000 à 71'000 francs.

Aigle 1983

Nouveau collège des officiers

L'installation du nouveau collège de la loge a lieu le 22 octobre 1983. Il est composé comme suit :

Vénéérable	François Delarze
Maître Député	Georges Kopf
Trésorier	Jean-Claude Meylan
Secrétaire	Claude Biedermann
Orateur	Jean Probst
1 ^{er} surveillant	Roger Perrin
2 ^e surveillant	Altaf Hussain Khan
Maître des cérémonies	Éric Duc
Préparateur	André Baud
Secrétaire adjoint / archiviste	Robert Reusser
Membre adjoint	Jean-Claude Roch

Aigle 1985

Décès d'un frère après 70 ans de maçonnerie

Le frère Auguste Neithard, né en 1893 et initié en 1915, décède le 16 avril 1985 après 70 ans d'activité maçonnique. Il reçoit les éloges funèbres lors de la tenue du souvenir du 15 janvier 1986.

Aigle 1986

Beaucoup de frères sous les colonnes

Le 8 février 1986, le Grand Officier de l'Alpina, G. Rochat, et 33 frères assistent à la tenue d'initiation d'un nouveau maillon (l'auteur du présent memento). Le vénérable François Delarze et le frère préparateur André Baud, également parrain du récipiendaire, assurent le parfait déroulement de la cérémonie. Une loge de table est organisée au Café de la gare à Bex.

Aigle 1986

Le montant de la cotisation annuelle et le prix des bouteilles

Lors de son assemblée générale du 5 avril 1986, la loge porte le montant de la cotisation annuelle à 300 francs pour renflouer la caisse et, après une très longue discussion, le prix de la bouteille de vin est ramené de 15 à 12 francs ! Plus sérieusement, la loge apprend avec plaisir que trois candidatures lui sont parvenues.

Montreux 1989

Assemblée des délégués de la Grande Loge Suisse Alpina

189 frères sont présents, soit 17 grands officiers, 60 vénérables, 51 députés et 61 délégués. Les travaux sont dirigés par le Grand Maître Walter von Ins. Au chapitre des divers, celui-ci déplore une publicité pour des investissements à 12 % aux USA parue dans le magazine Alpina et annonce la résiliation de son contrat d'impression avec une imprimerie du Tessin qui a imprimé le livre « La Verita » de Licio Gelli. La Grande Loge Suisse Alpina n'entend, en effet, pas être associée de quelque manière que ce soit avec les agissements de ce monsieur.

Aigle 1990

Fonds Huguenin

Le frère trésorier informe le collège des officiers que le placement

en bons de caisse de 10'000 francs, provenant du fonds Huguenin, est arrivé à son échéance. Le collège décide de verser ce montant sur notre compte au Crédit Foncier Vaudois pour acheter des obligations à 7 % pendant 3 ans.

Aigle 1990

Bonne ambiance dans la loge

Le vénérable Jean-Pierre Bieli rédige ainsi son rapport annuel : « Je crois pouvoir dire que l'année 1990 a été bonne pour notre atelier. Nous entretenons les meilleures relations avec les loges, spécialement celles de la région Chablais-Riviera. Les séances d'instruction pour nos frères apprentis et compagnons devraient être un peu plus nombreuses, mais notre programme est parfois un peu chargé. Quelques admissions ont eu lieu et il en sera de même en 1991, ce qui est réjouissant. L'état d'esprit qui règne dans l'atelier est très bon, ce qui favorise naturellement la qualité des travaux ».

Gryon 1991

Saint-Jean d'été

La Saint-Jean d'été est organisée au Chalet des Pars à Gryon.

Aigle 1992

Réfection des locaux du rez-de-chaussée et de la cave

En tenant compte des imprévus inévitables dans un bâtiment vieux de trois siècles et des plus-values décidées en cours de travaux, la réfection complète du rez-de-chaussée et de la cave, incluant carnotzet, salle annexe, bar, cuisine, vestiaire, W.-C., cave, devisée à 81'527,45 francs, est exécutée pour un montant total de 85'680,10 francs par l'entreprise Roger Perrin à Chesières-Villars. Titulaire d'une maîtrise fédérale, le frère Roger Perrin effectue un travail remarquable qui donne beaucoup d'allure à nos locaux. Pour diminuer les déplacements, simplifier la réalisation des nombreuses réfections, éluder le problème du parage problématique devant le bâtiment, tous les travaux sont adjugés à l'entreprise Perrin qui exécute la menuiserie et la charpenterie et se charge de faire exécuter les travaux de maçonnerie, peinture et sanitaire par des mandataires.

Ex-Yougoslavie 1993

Aide aux enfants

Au cours de la tenue du 27 janvier 1993, le vénérable lit une lettre du comité directeur de la Grande Loge Suisse Alpina annonçant que les loges ont apporté plus de 100'000 francs de dons en faveur des enfants victimes de la guerre en ex-Yougoslavie, ce qui a permis de charger sur deux camions remorques 17 tonnes de nourriture et 527 paires de « moon boots » pour les acheminer au camp de Skofja-Loka à 23 kilomètres de Ljubljana en Slovénie.

Aigle 1993

Effectif au 31 décembre

Le vénérable Robert Reusser inscrit dans son rapport annuel que la loge a un effectif de 36 frères au 31 décembre 1993.

Aigle 1996

La loge féminine « L'Arbre de Vie » veut quitter nos locaux

Par lettre du 26 février 1996, « L'Arbre de Vie », atelier de la Grande Loge Féminine de Suisse, nous informe de sa décision de résilier son bail à loyer au 30 juin de la même année. La vénérable explique que la plupart des membres de son atelier se déplacent depuis Vevey, Montreux et leurs environs et que le trajet devient problématique pour plusieurs sœurs âgées qui peinent aussi à monter l'escalier conduisant au temple et qui sont incommodées par le système de chauffage souvent défaillant. La vénérable écrit aussi que « la décision de déménager fut difficile compte tenu de l'attachement de la loge à un temple qui a abrité ses travaux depuis sa création ». Après discussion avec les sœurs de « L'Arbre de Vie », celles-ci reportent aimablement leur décision de quelques années pour éviter que la perte de leur loyer mette à mal les finances de notre atelier.

Wildstrubel 1997

Le frère Éric Duc perd la vie dans une avalanche

Le 21 février 2007 au Wildstrubel, la mort blanche a emporté notre frère Éric Duc, adjudant de gendarmerie retraité et alpiniste chevronné. Une coulée de neige est descendue sur une pente sud-ouest qui avait été donnée comme sûre le matin même. Le groupe

de six randonneurs cheminait en direction du Schneehornpass quand il a été surpris par l'avalanche qui a aussi enlevé la vie à une dame de 38 ans. La loge a perdu un frère sincère et démonstratif dans sa foi maçonnique qui s'engageait avec force et conviction pour recruter des nouveaux membres sur son plateau villardou sans se laisser décourager par les immanquables démissions qui suivaient des initiations parfois précipitées.

Aigle 1997

Conférence publique au château d'Aigle

Le 30 avril 1997, les loges du Chablais organisent une conférence publique au château d'Aigle avec, comme orateur principal, le frère Jean-Daniel Graf de la loge « Liberté » à Lausanne. Notre frère François Delarze, vénérable de notre atelier, et le frère Jean-Pierre Jaccard, journaliste connu sous le pseudonyme de « Jean-Pierre Macdonald » participent activement à l'organisation et à la médiatisation de cette manifestation qui remporte un vif succès puisque 200 personnes viennent écouter nos orateurs.

Aigle 1997

Affiliation d'un frère anglais

Franges d'argent à un frère méritant

La tenue du 20 septembre 1997, comme beaucoup d'autres à cette époque, témoigne de la bonne ambiance qui règne sous nos colonnes. Le frère Roger Bawcutt, citoyen britannique, qui a choisi de passer sa retraite en Valais et qui fréquente notre atelier comme frère visiteur depuis 2 ans, nous a fait l'honneur de demander son affiliation. Admis sans réserve par tous les frères de la loge, il est conduit devant l'autel pour prêter serment sur les trois grandes lumières. Le frère Robert Reusser, fidèle et charismatique frère de l'atelier depuis 26 ans, reçoit un tablier à franges d'argent bien mérité.

Aigle 14 avril 1999

Conférence au temple sur l'alchimie et la chithérapie, le rationnel et l'irrationnel.

Le frère Michel Wirz présente une planche qui est un compte-rendu d'une recherche de plusieurs années sur l'alchimie et la

chithérapie au travers de la franc-maçonnerie. Il explique que les alchimistes, comme les francs-maçons, aspirent à leur perfectionnement moral. Leur progression est seulement possible s'ils sont animés par la volonté de bien faire, par la patience et l'humilité.

Le but de l'alchimie est de purifier la matière par des manipulations en laboratoire et d'y ajouter les vibrations positives qui résultent des réflexions philosophiques. Les alchimistes estiment qu'on ne peut pas accéder à la connaissance, mais qu'on peut se mettre en disposition d'être gagné par elle. Selon le Dr Jean-Paul Guyonnaud, de Nanterre, initiateur de la chithérapie, l'opérant fonctionne comme un canal dans lequel transite cette énergie et celui qui la reçoit est soulagé de ses maux.

La discussion nourrie qui suit l'exposé du frère Wirz témoigne de l'intérêt et de la curiosité des maçons pour la dimension ésotérique de certaines disciplines avérées ou non et plus ou moins voisines de la franc-maçonnerie.

Aigle 2000

Conférence blanche sur la géobiologie actuelle et ses applications

À l'initiative du vénérable Altaf Hussain Khan, La Chrétienne des Alpes organise avec succès une série de conférences blanches. La première est donnée par Madame Violette Niquet, biologiste et géo-biologiste de renom, pour expliquer que l'endroit dans lequel on vit peut avoir une influence directe sur la santé et le psychisme, comme les anciens le savaient déjà. Dans ses investigations, Madame Niquet a cerné les interactions de l'homme et de son environnement pour démontrer des évidences physiques et d'autres plus subtiles et pas forcément mesurables. L'auditoire est séduit par cet exposé original qui réunit science, art et technique pour une approche ésotérique de notre environnement.

Aigle 2001

Conférence blanche sur la palliation des douleurs et l'euthanasie

Le docteur Jérôme Sobel présente un exposé qui aborde la question de l'euthanasie, une mort choisie par opposition à la mort naturelle, les soins palliatifs et l'attitude du corps médical face à ces deux obligations à la fois contradictoires et fondamentales que sont le respect de la liberté et le respect de la vie.

Aigle 2003

Affiliation de quatre frères de la loge « Progrès et Vérité » à l'Orient de Bex

Les quatre frères qui se définissent comme « fragilisés » par des dissensions internes à leur atelier demandent humblement leur affiliation à notre loge et nous écrivent leur engagement à « demeurer sous nos colonnes dans un silence le plus absolu pour partager de véritables instants de maçonnerie et répondre de bon cœur à tout appel de notre part pour nous aider en cas de besoin ». Vu la bonne disposition affichée, la loge d'apprentis de « La Chrétienne des Alpes » accueille fraternellement ces frères qui, hélas, quitteront notre atelier quelques années plus tard dans les mêmes circonstances pour rejoindre une autre loge.

Aigle 2003

Conférence blanche du Dr André Mermoud

Le mercredi 5 mars 2003, la loge a le plaisir d'ouvrir ses portes au public pour une conférence du Dr Mermoud, chef de l'unité Glaucome de l'hôpital ophtalmique de Lausanne. Passionné de l'Inde, André Mermoud et son confrère, Marc-Etienne Karlen, ont créé « Vision for All » une fondation ayant pour but de créer des centres ophtalmologiques pour soutenir la formation et favoriser la recherche dans les pays du sud. Mû par un enthousiasme communicatif, le Dr André Mermoud parle de la genèse de son projet, des ses idéaux et de ses expériences glanées aux quatre coins du globe. Un service a été ouvert en 2002 en République démocratique du Congo et la construction de l'hôpital de Mori dans le sud de l'Inde a suivi en 2003.

Yverdon-les-Bains et Bex 2006

Repas canadien en famille

En juillet 2006, les frères de la loge et leurs familles répondent nombreux à l'invitation du nouveau vénérable, Michel Wirz, qui les reçoit avec plaisir dans son jardin à Yverdon-les-Bains. En août 2006, c'est au tour de l'ancien vénérable, Marc Parent, d'organiser le repas canadien dans son jardin à Bex. L'ambiance de la loge est excellente. Les familles des frères sont heureuses de se retrouver. C'est l'occasion de mesurer l'intérêt évident d'associer

les épouses, les enfants et les amis aux rencontres informelles de la loge, une ancienne et bonne habitude de « La Chrétienne des Alpes » qu'il convient de préserver et perpétuer.

Aigle 2008

Diplôme d'honneur, franges d'argent et d'or, visite d'une loge italienne

Le samedi 8 mars 2008, les frères se réunissent en tenue extraordinaire au 1^{er} degré pour la remise d'un diplôme d'honneur au frère Jean-Pierre Bieli et des franges d'or aux frères Roger Perrin et François Vuilleumier. Paolo Lolli, vénérable de la loge Felsinea à l'Orient de Bologne, participe accompagné de six frères. Bons vivants et d'un contact chaleureux, nos homologues italiens profitent pleinement de leur escapade helvétique et les dames qui les accompagnent à l'agape ne laissent pas insensibles les frères de notre atelier.

Salines royales d'Arc et Senans, 2008

Excursion dominicale

Le dimanche 27 juillet 2008, les frères montent dans un bus avec femmes et enfants pour se rendre en France voisine, dans le département du Doubs, afin de visiter la cité idéale, œuvre architecturale d'inspiration maçonnique, conçue au XVIII^e siècle par notre frère Claude-Nicolas Ledoux selon des plans approuvés par le roi Louis XV.

Tous les participants sont émerveillés par le site grandiose inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La journée est un franc succès.

Aigle 2008

Décès d'un frère bon, sage et généreux

Jean-Pierre Bieli, retraité du corps de police d'Aigle, initié en 1959, ancien vénérable et député, décède le 5 octobre 2008. Tous ceux qui ont eu la chance de le connaître n'oublient pas sa bonté et sa grande sagesse. Il aimait la maçonnerie et sa loge par-dessus tout. À son décès, il lui lègue 80'000 francs.



Les Diablerets 2009

Saint Jean d'été

Comme les années précédentes, les frères de la loge et leurs familles se retrouvent aux Diablerets, au magnifique Domaines des Sources pour un pique-nique avec grillades.

Aigle et Vevey 2013

Double appartenance

« Constante et Avenir » à l'Orient de Vevey et « La Chrétienne des Alpes » à l'Orient d'Aigle décident de collaborer pour renforcer leurs effectifs et mieux garnir leurs colonnes. Ainsi, des frères de chaque atelier prennent la double appartenance et les programmes des travaux sont coordonnés pour que tous les frères de Vevey et d'Aigle travaillent ensemble tantôt dans un atelier, tantôt dans l'autre. Il convient de relever le mérite des frères qui, par leur double appartenance, multiplient par deux le temps et les déplacements nécessaires à leur engagement maçonnique.

Aigle 2014

L'épée et la truelle

Notre locataire, la loge « L'Épée et la Truelle », travaillant au rite écossais rectifié, est consacrée en janvier 2014.

Aigle 2017

On remet le temple au milieu du village

En l'absence du frère Altaf Hussain Khan, architecte et spécialiste des questions relatives à notre bâtiment, les frères de la loge sous-estiment le bon état de l'immeuble qui abrite notre loge à la Rue de Jérusalem 4 depuis 1950 et décident de le vendre (unanimité moins deux abstentions). La décision est annulée quelques jours plus tard pour vice de forme et le nouveau comité de l'association immobilière Humanitas, présidé par le frère Jean-Daniel Dubois, propose de renoncer à la vente de l'immeuble et d'entreprendre une rénovation complète de l'appartement du 1^{er} étage ainsi qu'une rénovation partielle du bâtiment moyennant la souscription d'un emprunt hypothécaire de 200'000 francs à 2,4 % pendant dix ans. Il convient de relever que la vente de l'immeuble aurait rapporté un bénéfice insuffisant pour acquérir de nouveaux locaux et la loge,

devenue sans domicile fixe à la veille de son 200^e anniversaire, n'aurait probablement pas survécu à cette mauvaise décision.

Aigle 2017-2018

Une cascade de démissions, une loge soudée et une baisse de la cotisation

Une dizaine de frères décident de démissionner, dont un noyau dur qui, contre toute logique, n'accepte pas que la loge ait renoncé à vendre son immeuble. Cette hémorragie encourage les frères restés fidèles à l'atelier à se serrer les coudes et c'est tant mieux car la roue tourne rapidement : on enregistre plusieurs affiliations et une adhésion, l'ambiance dans la loge est à nouveau excellente. C'est sur le gâteau, la bonne gestion de notre immeuble induit une augmentation de ses revenus qui permet de réduire la cotisation annuelle de 500 à 350 francs dès 2020.

Aigle 2020,

Bilan de 200 ans d'existence

Depuis 1820, la loge « La Chrétienne des Alpes » fait la démonstration de la puissance de son égrégore. Aucune difficulté n'a raison de sa détermination. Depuis 200 ans, des frères persévérants répondent présents à l'appel de leur vénérable pour allumer les feux et défendre le bel idéal maçonnique.

Aigle 2020

La loge aujourd'hui

Aujourd'hui, notre loge fonctionne bien sous la conduite de son vénérable, le frère Claude Cavin, qui fédère avec talent et conviction un collègue aussi assidu que compétent. Tous les frères ont du plaisir à se retrouver sous les colonnes, les visiteurs aussi. L'auteur du présent memento ne voudrait pas le conclure sans mentionner l'important travail accompli par le frère Altaf Hussain Khan pour rénover notre magnifique maison de la Rue de Jérusalem et les judicieuses solutions du frère Jean-Daniel Dubois, président de l'association immobilière « Humanitas », pour financer et rentabiliser les travaux.

Aigle 2020

Perspectives d'avenir

À Aigle comme ailleurs, une multitude de distractions concurrencent l'activité maçonnique. La moyenne d'âge élevée des frères et leur dispersion géographique ne facilitent pas le recrutement de nouveaux maillons. La vie au XXI^e siècle, agitée et compliquée, ne laisse que peu de temps à la réflexion. Nos contemporains courent pour assurer leur quotidien et les candidats ne sont pas nombreux à frapper à la porte du temple. Quand bien même, la survie de la loge tient plus à la sincérité de ses membres qu'à son effectif, une meilleure communication et une plus grande transparence sont nécessaires pour faire connaître le but de la franc-maçonnerie, défendre sa réputation et susciter l'intérêt dans la population locale encore mal informée et parfois désinformée. À nous donc, chers frères de la loge, de travailler et de persévérer pour que vive « La Chrétienne des Alpes ».

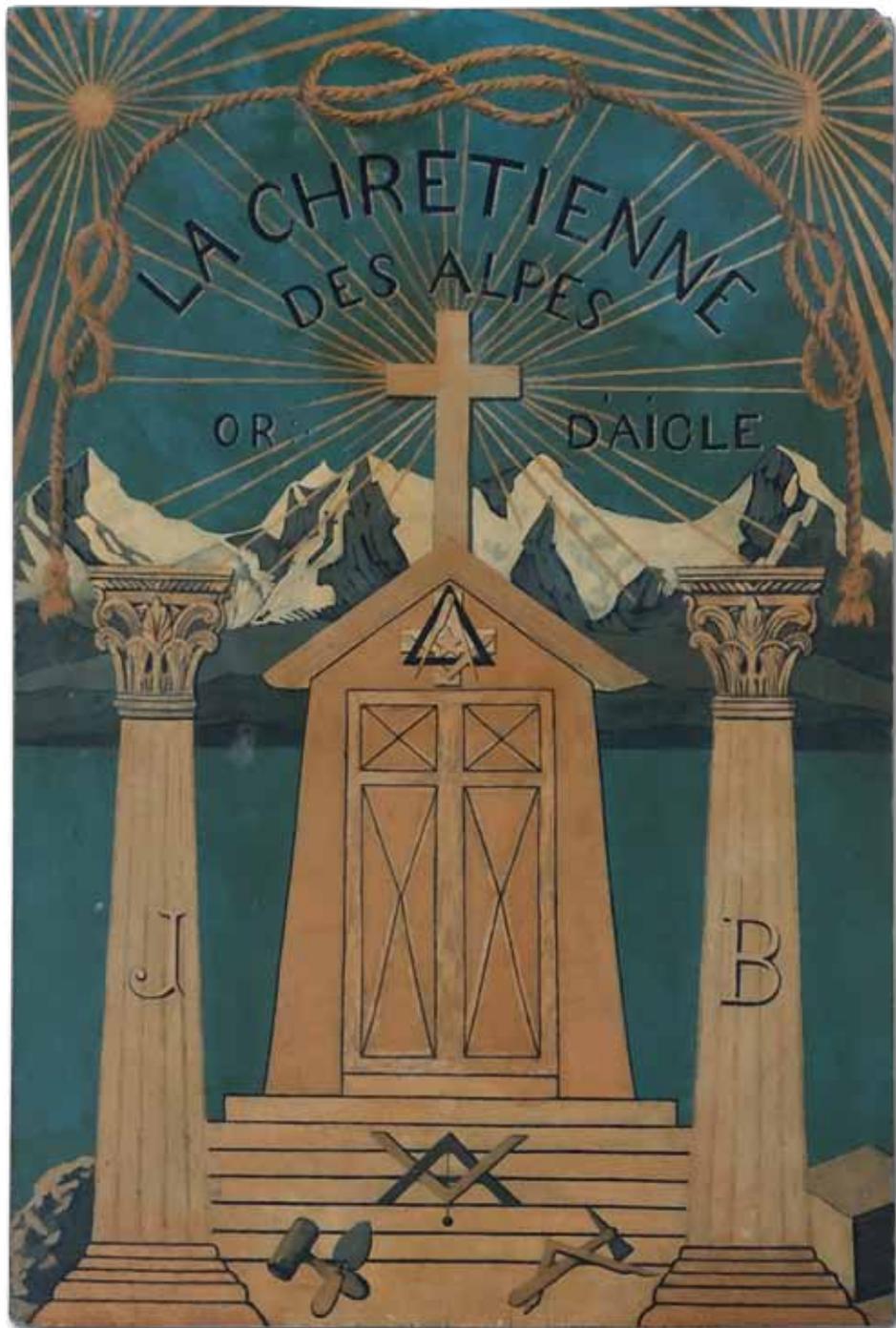


Le bijou de la Loge.





L'entrée du Temple à la rue de Jérusalem



Le tapis de Loge de La Chrétienne des Alpes.

LISTE DES VÉNÉRABLES MAÎTRES

1820	Charles Nicole
1821	Morrisson
1822	Jean-Gabriel Rumilly, fils, alias Pirolet
1825	Charles Nicole
1826	Jean-Gabriel Rumilly, fils
1830	Charles Nicole
1832	Rumilly, père
1842	Pierre-Philippe Perréaz
1844	David Cossy-Veillard
1854	François Jacquerod
1863	Frédéric Chausson
1874	Félix Dubuis
1878	Jean Laurent
1888	Auguste Dufour
1890	Jean Laurent
1892	Schenk
1898	J. Capré
1902	J. Fankhauser
1903	A. Zwahlen
1906	Samuel Morier
1909	Henri Tenthorey
1917	Paul Collet
1925	Eugène Furer
1934	René Maillard
1938	Lucien Noverraz
1940	Eugène Furer
1945	Aloïs Roussy
1946	Robert Kalbfuss
1959	Victor Kaesermann
1966	Marc Ruchet
1969	Marc Ruchet
1970	Fernand Demartin
1974	André Baud
1977	André Baud
1979	Georges Kopf

1983 François Delarze
1987 Jean-Pierre Bieli
1992 Robert Reusser
1995 François Delarze
1997 Yves Corin
2000 Altaf Hussain Khan
2003 Marc Parent
2006 Michel Wirz
2009 Jean-Philippe Narindal
2012 Claude Cavin
2017 Claude Cavin



Le bâtiment de la loge côté jardin.

LISTE DES MAÎTRES DÉPUTÉS

1917	Émile Borloz
1923	Eugène Furer
1925	Paul Delacrétaz
1929	Samuel Morier
1933	Paul Collet
1939	René Echenard
1943	René Echenard
1953	Victor Kaesermann
1959	Robert Kalbfuss
1963	Aloïs Roussy
1966	Marc Ruchet
1969	Aloïs Roussy
1970	André Baud
1973	André Baud
1974	François Delarze
1979	Fernand Demartin
1983	Georges Kopf
1986	Georges Kopf
1987	Jean Probst
1990	Jean Probst
1992	Jean-Pierre Bieli
1997	Roger Perrin
1999	Michel Wirz
2002	Michel Wirz
2005	Michel Wirz
2006	Jean-Pierre Bieli
2009	Jean-Luc Piguet
2012	Altaf Hussain-Kahn
2015	Roger Bawcutt
2017	Altaf Hussain Khan
2018	Yves Corin

**TABLIERS D'HONNEUR
LISTE DES FRANGES D'ARGENT
(25 ANS DE MAÇONNERIE)**

1915 Alfred Zwahlen
1915 Édouard Schwarz
1915 Paul Arni
1915 Charles Maison
1919 Samuel Morier
1922 Jules Fankhauser
1922 Alfred Bach
1922 Louis Candaux
1926 Gottlieb Anderegg
1926 Paul Delacrétaz
1926 Henri Tenthorey
1927 Edouard Deppen
1927 Alfred Tauxe
1928 Paul Collet
1932 Rodolphe Blaser
1933 Léon Culand
1934 Max Schibler
1934 Fritz Boegli
1936 Fritz Strübin
1974 Marc Ruchet
1984 Jean-Pierre Bieli
1985 François Delarze
1985 André Baud
1993 Georges Kopf
1993 François Vuilleumier
1995 Roger Perrin
1995 Robert Reusser
2002 Altaf Hussain Khan
2010 Yves Corin
2012 Michel Wirz
2013 Philippe Savioz
2014 Claude Cavin
2015 Marc Parent

**TABLIERS D'HONNEUR
LISTE DES FRANGES D'OR
(40 ANS DE MAÇONNERIE)**

1965	Auguste Neithardt
1974	Johann Heinrich Beernink
1999	Jean-Pierre Bieli
2000	François Delarze
2000	André Baud
2008	François Vuilleumier
2008	Roger Perrin
2010	Robert Reusser
2017	Altaf Hussain Khan

LISTE DES MEMBRES D'HONNEUR DE LA LOGE

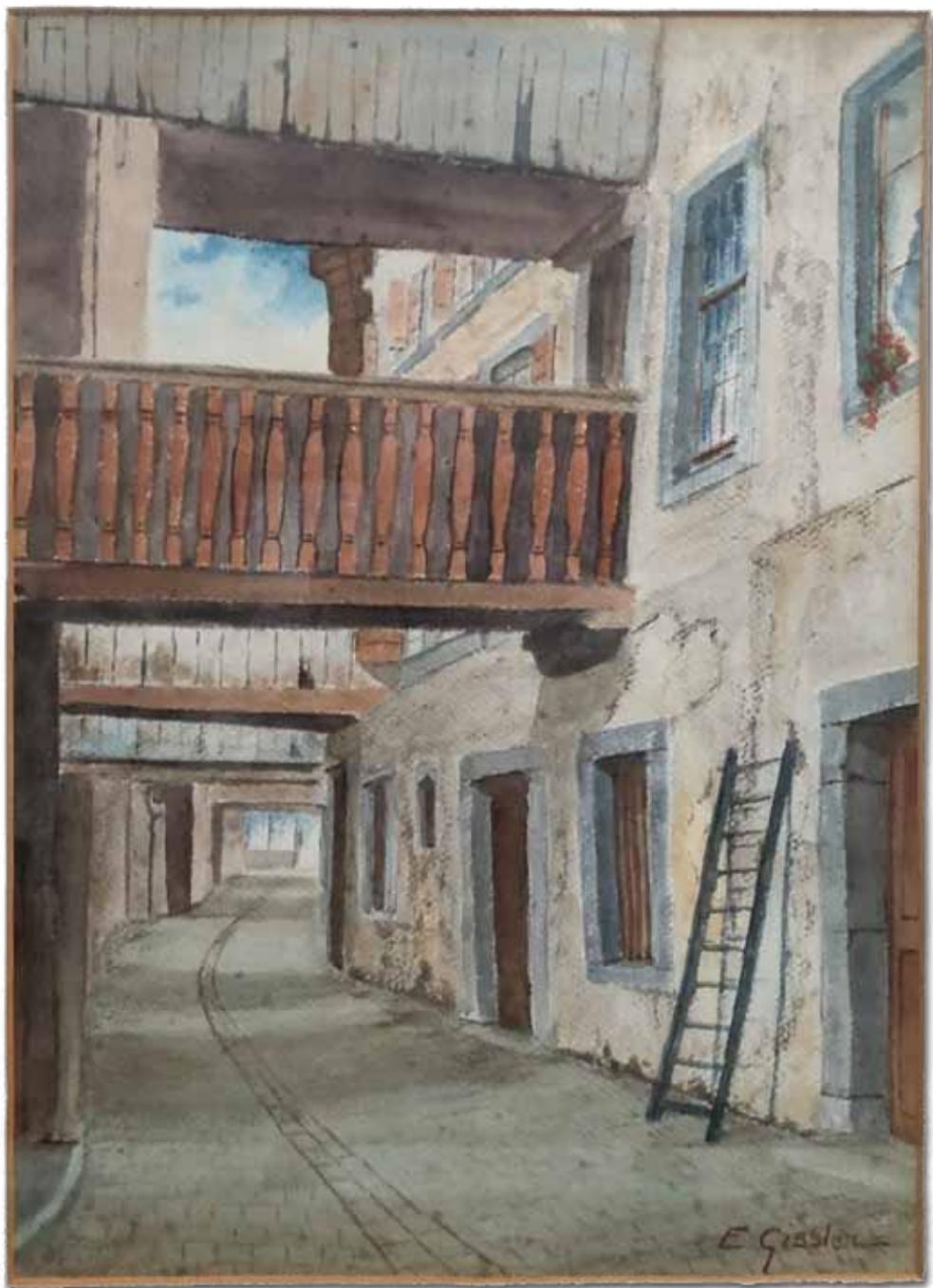
1946	Kurt von Sury, Grand Maître d'honneur de l'Alpina, Riehen/BS
1977	Auguste Neithardt
1977	Aloïs Roussy
1977	Élie Huguenin
1977	Schibler Max
2008	Jean-Pierre Bieli

LISTE DES VÉNÉRABLES D'HONNEUR DE LA LOGE

1889	Jean Laurent
1917	Henri Tenthorey
1925	Paul Collet
1934	Eugène Furer
1966	Victor Kaesermann

MÉDAILLES D'OR DE LA GRANDE LOGE SUISSE ALPINA (50 ANS DE MAÇONNERIE)

1965	Auguste Neithardt
2008	Jean-Pierre Bieli



La Rue de Jérusalem peinte par E. Gissler.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	99
Mémento chronologique de l'histoire de la loge	99
Liste des Vénérables Maîtres	99
Liste des Maîtres Députés	99
Tabliers d'honneur : liste des franges d'argent	99
Tabliers d'honneur : liste des franges d'or	99
Liste des membres d'honneur de la loge	99
Liste des Vénérables d'honneur de la loge	99
Médailles d'or de la Grande Loge Suisse Alpina	99



Le pont Napoléon, sur la Grande Eau à Aigle,
que l'empereur l'a franchi avec son armée en mars 1800.

illustration de couverture :
Façade de la maison qui accueille le Temple dans la Rue de Jérusalem à Aigle

Toutes photos reproduites dans l'ouvrage © Michel Wirz

© La Chrétienne des Alpes

ARSGRAPHICA